



**Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et de Monsieur le Ministre de la Fonction publique à la question parlementaire n° 3139 du 31 octobre 2025 de l'honorable Député Monsieur Gérard Schockmel.**

**1) Combien de personnes sont parties à la retraite au cours des cinq dernières années, selon les tranches d'âge : 50 à 55 ans, 55 à 57 ans, 57 à 60 ans, 60 à 62 ans, 62 à 65 ans ?**

Les départs en retraite proprement dits, c'est-à-dire les assurés qui prennent leur pension de vieillesse ou pension de vieillesse anticipée se distinguent des départs en pension d'invalidité et d'autres mesures telles que les préretraites ; ces dernières n'étant pas reprises dans les données présentées ci-dessous.

Entre 2020 et 2024, 40 972 assurés du régime général d'assurance pension (secteur privé) et 4 217 assurés des régimes spéciaux de pension (secteur public) sont partis en retraite, c'est-à-dire ont pris leur pension de vieillesse ou leur pension de vieillesse anticipée.

Le tableau 1 reprend le nombre de départs en retraite par régime, et la répartition par tranche d'âge entre 2020 et 2024.

**Tableau 1 : Nombre de départs en retraite et répartition par tranche d'âge entre 2020 et 2024**

Année	Régime de pension	Nombre de départs	55-56	57-59	60-64	65+
2020	Régime général	7 081		29,6%	46,2%	24,2%
	Régimes spéciaux	828	7,1%	24,5%	59,7%	8,7%
2021	Régime général	7 680		28,2%	49,1%	22,7%
	Régimes spéciaux	817	6,1%	21,4%	64,6%	7,8%
2022	Régime général	7 970		28,2%	48,7%	23,1%
	Régimes spéciaux	777	6,4%	24,5%	60,4%	8,8%
2023	Régime général	8 586		28,7%	47,7%	23,6%
	Régimes spéciaux	891	8,5%	24,7%	59,6%	7,2%
2024	Régime général	9 655		26,8%	49,4%	23,8%
	Régimes spéciaux	904	8,2%	20,8%	64,8%	6,2%
<b>Total</b>	<b>Régime général</b>	<b>40 972</b>		<b>28,2%</b>	<b>48,3%</b>	<b>23,5%</b>
<b>2020-24</b>	<b>Régimes spéciaux</b>	<b>4 217</b>	<b>7,3%</b>	<b>23,1%</b>	<b>61,8%</b>	<b>7,7%</b>

Source : IGSS ; CGPO du Ministère de la Fonction Publique



2) Pour la même période, pourriez-vous ventiler ces départs à la retraite selon le régime de pension concerné (régime général, fonctionnaires et employés publics, employés communaux, CFL, POST, établissements publics, etc.) ?

Le tableau 2 reprend la répartition des départs en retraite (hors départs en pension d'invalidité) des régimes de pension du secteur public entre 2020 et 2024 par sous-régime concerné : fonctionnaires et employés publics (dont agents des institutions de la sécurité sociale); fonctionnaires et employés communaux ; agents CFL.

**Tableau 2 : Répartition des départs en retraite des régimes spéciaux par caisse compétente entre 2020 et 2024**

Année	Nombre de départs	Fonctionnaires et employés publics	Fonctionnaires et employés communaux	Agents CFL
2020	828	604	149	75
2021	817	600	155	52
2022	777	578	141	58
2023	891	678	154	59
2024	904	664	167	73
<b>Total 2020-24</b>	<b>4 217</b>	<b>3 134</b>	<b>766</b>	<b>317</b>

Source : IGSS ; CGPO du Ministère de la Fonction Publique



3) Concernant spécifiquement les assurés relevant du régime général, quelle est la répartition selon le secteur d'activité ?

Le tableau 3 reprend la répartition par secteur d'activité économique et par tranche d'âge des 22 680 assurés du régime général d'assurance pension partis en retraite entre 2020 et 2024 (hors départs en pension d'invalidité) et exerçant une activité professionnelle salariée avant ce départ en retraite, et la répartition par tranche d'âge des 2 409 assurés du régime général d'assurance pension partis en retraite (hors départs en pension d'invalidité) entre 2020 et 2024 et exerçant une activité professionnelle indépendante avant leur départ. L'activité principale des assurés en décembre de l'année précédant le début de la pension est déterminante. Entre autres les assurés qui à cette date sont en situation d'inactivité (par ex. : chômage, préretraite) ou en situation de non-assurance au Luxembourg ne sont pas repris.

Tableau 3 : Départs en retraite du régime général d'assurance pension par secteur d'activité et par tranche d'âge entre 2020 et 2024

Secteur d'activité	Nombre	en %	Par tranche d'âge			
			57-59	60-61	62-64	65+
<b>Activité Salariée</b>	<b>22 680</b>		<b>41,8%</b>	<b>29,8%</b>	<b>14,1%</b>	<b>14,3%</b>
A - Agriculture, sylviculture et pêche	83	0,4%	34,9%	22,9%	18,1%	24,1%
B - Industries extractives	51	0,2%	66,7%	19,6%	5,9%	7,8%
C - Industrie manufacturière	2 122	9,1%	54,6%	25,3%	13,0%	7,1%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	140	0,6%	52,9%	34,3%	9,3%	3,6%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	154	0,7%	63,0%	24,0%	9,1%	3,9%
F - Construction	3 181	14,2%	47,8%	25,0%	16,0%	11,3%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	3 051	13,1%	48,8%	25,9%	14,4%	10,9%
H - Transports et entreposage	1 509	6,5%	34,2%	25,9%	21,1%	18,8%
I - Hébergement et restauration	633	3,1%	38,5%	22,1%	14,8%	24,5%
J - Information et communication	662	2,8%	24,9%	38,4%	19,2%	17,5%
K - Activités financières et d'assurance	3 100	12,7%	38,3%	43,5%	10,1%	8,1%
L - Activités immobilières	185	0,8%	35,7%	25,9%	16,2%	22,2%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 326	5,6%	27,9%	34,8%	16,8%	20,5%
N - Activités de services administratifs et de soutien	1 058	5,2%	33,2%	24,8%	18,8%	23,3%
O - Administration publique	1 653	0,1%	56,1%	22,0%	6,6%	15,3%
P - Enseignement	208	8,0%	16,8%	43,8%	16,3%	23,1%
Q - Santé humaine et action sociale	2 459	0,9%	37,3%	33,9%	13,6%	15,2%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	132	11,1%	27,3%	31,8%	16,7%	24,2%
S - Autres activités de services	360	0,6%	38,6%	28,9%	14,4%	18,1%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	501	1,6%	20,0%	29,7%	10,0%	40,3%
U - Activités extra-territoriales	77	2,5%	23,4%	24,7%	23,4%	28,6%
Z - Non déterminé	35	0,3%	31,4%	22,9%	11,4%	34,3%
<b>Activité indépendante</b>	<b>2 409</b>		<b>26,2%</b>	<b>26,4%</b>	<b>13,9%</b>	<b>33,5%</b>

Source : IGSS



4) Pour les pensions accordées dans les tranches d'âge de 50 à 55 ans et 55 à 57 ans, sur quelle base ces pensions ont-elles été octroyées (par exemple : convention collective, pension d'invalidité, autre) ?

Les départs en retraite dans la tranche d'âge 55 à 57 ans des régimes de pension du secteur public (tableau 1) relèvent de régimes spéciaux applicables à certaines professions du secteur public (agents de la police, de l'armée et du CGDIS, conducteurs de trains CFL, chauffeurs d'autobus de la CFL et des communes, ...) qui sous certaines conditions ouvrent droit à une pension de vieillesse anticipée à partir de l'âge de 55. Ces régimes spéciaux ne s'appliquent qu'au régime de pension spécial transitoire et sont donc appelés à disparaître progressivement.

En plus des départs en retraite indiqués au tableau 1, c'est-à-dire les pensions de vieillesse et les pensions de vieillesse anticipées, 5 015 assurés du régime général d'assurance pension et 428 assurés des régimes spéciaux de pension sont partis en pension d'invalidité entre 2020 et 2024

Le tableau 4 reprend le nombre de départs en pension d'invalidité par régime, et la répartition par tranche d'âge entre 2020 et 2024.

**Tableau 4 : Nombre de départs en pension d'invalidité et répartition par tranche d'âge entre 2020 et 2024**

Année	Régime de pension	Nombre de départs	-49	50-54	55-59	60+
2020	Régime général	818	19,3%	23,1%	38,8%	18,8%
	Régimes spéciaux	88	27,3%	30,7%	35,2%	6,8%
2021	Régime général	1 245	18,2%	22,8%	39,0%	20,0%
	Régimes spéciaux	100	24,0%	32,0%	38,0%	6,0%
2022	Régime général	1 005	17,2%	22,1%	38,2%	22,5%
	Régimes spéciaux	78	20,5%	25,6%	50,0%	3,8%
2023	Régime général	969	14,6%	22,9%	40,2%	22,3%
	Régimes spéciaux	70	20,0%	28,6%	50,0%	1,4%
2024	Régime général	978	17,1%	19,2%	37,2%	26,5%
	Régimes spéciaux	92	25,0%	31,5%	34,8%	8,7%
<b>Total</b>	<b>Régime général</b>	<b>5 015</b>	<b>17,3%</b>	<b>22,0%</b>	<b>38,7%</b>	<b>22,0%</b>
<b>2020-24</b>	<b>Régimes spéciaux</b>	<b>428</b>	<b>23,6%</b>	<b>29,9%</b>	<b>40,9%</b>	<b>5,6%</b>

Source : IGSS ; CGPO du Ministère de la Fonction Publique

Le tableau 5 reprend la répartition par secteur d'activité économique et par tranche d'âge des 2 502 assurés du régime général d'assurance pension exerçant une activité professionnelle salariée avant leur départ en pension d'invalidité entre 2020 et 2024, ainsi que la répartition par tranche d'âge des 110 assurés exerçant une activité professionnelle indépendante avant leur départ.

L'activité principale des assurés en décembre de l'année précédant le début de la pension d'invalidité est déterminante. Entre autres les assurés qui à cette date bénéficient d'une indemnité pécuniaire de la part de la CNS ne sont pas repris.



Tableau 5 : Départs en pension d'invalidité du régime général d'assurance pension par secteur d'activité et par tranche d'âge entre 2020 et 2024

Secteur d'activité	Nombre	en %	Par tranche d'âge			
			-49	50-54	55-59	60+
<b>Activité Salariée</b>	<b>2 502</b>		<b>18,3%</b>	<b>20,6%</b>	<b>38,5%</b>	<b>22,6%</b>
A - Agriculture, sylviculture et pêche	13	0,5%	23,1%	15,4%	38,5%	23,1%
B - Industries extractives	<10					
C - Industrie manufacturière	166	6,6%	16,3%	25,9%	41,6%	16,3%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	<10					
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	<10					
F - Construction	426	17,0 %	8,9%	16,2%	40,8%	34,0%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	231	9,2%	20,3%	18,6%	43,3%	17,7%
H - Transports et entreposage	134	5,4%	25,4%	23,1%	32,1%	19,4%
I - Hébergement et restauration	165	6,6%	22,4%	14,5%	31,5%	31,5%
J - Information et communication	42	1,7%	33,3%	14,3%	35,7%	16,7%
K - Activités financières et d'assurance	88	3,5%	19,3%	38,6%	39,8%	2,3%
L - Activités immobilières	24	1,0%	12,5%	29,2%	37,5%	20,8%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	74	3,0%	18,9%	17,6%	43,2%	20,3%
N - Activités de services administratifs et de soutien	264	10,6 %	10,2%	18,2%	43,2%	28,4%
O - Administration publique	325	13,0 %	26,8%	23,4%	34,5%	15,4%
P - Enseignement	<10					
Q - Santé humaine et action sociale	330	13,2 %	23,3%	21,5%	37,0%	18,2%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	<10					
S - Autres activités de services	31	1,2%	16,1%	22,6%	41,9%	19,4%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	139	5,6%	10,1%	20,1%	36,7%	33,1%
U - Activités extra-territoriales	<10					
Z - Non déterminé	<10					
<b>Activité indépendante</b>	<b>110</b>		<b>18,2%</b>	<b>28,2%</b>	<b>33,6%</b>	<b>20,0%</b>

Source : IGSS

#### Remarques :

- Les nombres de départs en retraite et de départs en pension d'invalidité renseignés retracent la situation en décembre de l'année en question. Ils indiquent le nombre de pensions affichant une date de début durant l'année tout en étant en cours de paiement en décembre de cette même année. Ceci exclut les pensions qui en décembre de l'année de début ne sont pas encore (ex. attribution rétroactive) ou ne sont plus (ex. retrait) en cours de paiement.
- Une analyse détaillée des départs en retraite du régime général d'assurance pension de 2011 à 2023 est disponible dans le cahier statistique N°20 de l'IGSS.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

[Cahier statistique no 20 - Les départs en retraite de 2011 à 2023 - Inspection générale de la sécurité sociale - Le gouvernement luxembourgeois](#)

- Une analyse détaillée des départs en pension d'invalidité du régime général d'assurance pension de 2010 à 2024 est disponible dans l'aperçu N°31 de l'IGSS.  
[Aperçu no 31 - Les départs en pension d'invalidité du régime général d'assurance pension de 2010 à 2024 - Inspection générale de la sécurité sociale - Le gouvernement luxembourgeois](#)

Luxembourg, le 9 décembre 2025

La Ministre de la Santé  
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez